

Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015

18 mai 2015
Français
Original : anglais

New York, 27 avril-22 mai 2015

Rapport de la Grande Commission III

Création et mandat de la Commission

1. Conformément à l'article 34 de son règlement intérieur, la Conférence a créé trois grandes commissions, dont la Grande Commission III, à laquelle elle a décidé de renvoyer l'examen des points ci-après (voir le document NPT/CONF.2015/1).

Point 16. Examen du fonctionnement du Traité, conformément au paragraphe 3 de son article VIII, compte tenu des décisions et de la résolution adoptées par la Conférence d'examen et de prorogation de 1995, du Document final de la Conférence d'examen de 2000 et des conclusions et recommandations concernant les mesures de suivi adoptées lors de la Conférence d'examen de 2010 :

- d) Mise en œuvre des dispositions du Traité relatives au droit inaliénable qu'ont toutes les Parties au Traité de poursuivre la recherche, la production et l'emploi de l'énergie nucléaire, à des fins pacifiques, sans discrimination et conformément aux articles I et II :
 - i) Articles III, paragraphe 3, et IV, sixième et septième alinéas du préambule, en particulier dans leurs rapports avec l'article III, paragraphes 1, 2 et 4, et les quatrième et cinquième alinéas du préambule;
 - ii) Article V;
- e) Autres dispositions du Traité.

Point 17. Rôle du Traité dans la promotion de la non-prolifération des armes nucléaires et du désarmement nucléaire et dans le renforcement de la paix et de la sécurité internationales et mesures visant à renforcer l'application du Traité et à ce que celui-ci soit universellement accepté.

2. Conformément à l'article 34 de son règlement intérieur, la Conférence a également approuvé la création de l'organe subsidiaire 3, qui relève de la Grande Commission III, aux fins de l'examen de la question intitulée « Utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et autres dispositions du Traité; et amélioration de l'efficacité de la procédure d'examen renforcée ». Elle a en outre décidé que la composition de l'organe subsidiaire serait non limitée et que ses



réunions se dérouleraient à huis clos. Elle a par ailleurs décidé que cet organe se réunirait au moins quatre fois, dans la limite du temps alloué à la Grande Commission III, et que le résultat de ses travaux serait présenté dans le rapport de la Commission à la Conférence (voir document NPT/CONF.2015/DEC.2).

Bureau de la Commission

3. La Conférence a élu, à l'unanimité, M. David Stuart (Australie) Président de la Commission et MM. Julio Bravo (Chili) et Kanat Tumysh (Kazakhstan) Vice-Présidents.

4. L'Ambassadeur Kairat Abdrakhmanov (Kazakhstan) a assuré la présidence de l'organe subsidiaire 3.

Documentation de la Grande Commission III

5. La Commission était saisie des documents suivants :

a) Documents de référence et de séance

NPT/CONF.2015/1	Rapport final du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015
NPT/CONF.2015/2	Activités de la Commission africaine de l'énergie nucléaire : memorandum de la Commission de l'Union africaine
NPT/CONF.2015/3	Mise en œuvre du plan d'action de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 et des documents issus des conférences d'examen précédentes : rapport présenté par le Portugal
NPT/CONF.2015/5	Mémorandum de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes
NPT/CONF.2015/9	Suite donnée aux conclusions et recommandations concernant les mesures de suivi de la Conférence d'examen de 2010 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : rapport présenté par l'Irlande
NPT/CONF.2015/10	Rapport présenté par la France dans le cadre des mesures n ^{os} 5, 20 et 21 du Document final de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010
NPT/CONF.2015/11	Mise en œuvre du plan d'action de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 : rapport présenté par la Finlande

NPT/CONF.2015/12	Rapport sur les activités de l'Australie à l'appui de la mise en œuvre du plan d'action de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010
NPT/CONF.2015/13	Activités de l'Agence internationale de l'énergie atomique relevant de l'article III du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : document de référence élaboré par le secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique
NPT/CONF.2015/14	Activités de l'Agence internationale de l'énergie atomique relevant de l'article IV du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : document de référence élaboré par le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique
NPT/CONF.2015/15	Rapport sur l'application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires présenté par Cuba
NPT/CONF.2015/16	Neuvième Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : rapport présenté par le Chili
NPT/CONF.2015/17	Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : rapport présenté par la Nouvelle-Zélande
NPT/CONF.2015/21	Questions de fond relatives à l'application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : document présenté par la République arabe syrienne
NPT/CONF.2015/22 et Rev.1	Mise en œuvre du plan d'action de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 : rapport soumis par la Suisse
NPT/CONF.2015/25	Application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : rapport présenté par la Pologne
NPT/CONF.2015/26	Application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et du paragraphe 4 c) de la décision de 1995 sur les principes et objectifs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires : rapport du Maroc
NPT/CONF.2015/27	Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action adopté par la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 : soumis par la Roumanie
NPT/CONF.2015/28	Suite donnée aux conclusions et recommandations concernant les mesures de suivi de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 : dernière synthèse des rapports présentés par l'Autriche

NPT/CONF.2015/29	Rapport national sur la mise en œuvre des mesures n ^{os} 5, 20 et 21 du plan d'action de la Conférence des Parties chargées d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 : Rapport du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
NPT/CONF.2015/30	Mise en œuvre nationale du plan d'action de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 : document présenté par le Brésil
NPT/CONF.2015/31	Mise en œuvre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : document présenté par le Brésil
NPT/CONF.2015/32	Application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en Chine : rapport présenté par la Chine
NPT/CONF.2015/33	Mise en œuvre du plan d'action de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 et des documents issus des conférences d'examen précédentes : rapport présenté par les Pays-Bas
NPT/CONF.2015/34	Mise en œuvre du plan d'action convenu à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 : rapport présenté par le Canada
NPT/CONF.2015/38	Mesures n ^{os} 5, 20 et 21 du plan d'action de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 : rapport des États-Unis d'Amérique
NPT/CONF.2015/39	Mise en œuvre du Plan d'action de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 : rapport présenté par la Belgique
NPT/CONF.2015/42	Mise en œuvre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : rapport présenté par l'Algérie
NPT/CONF.2015/44	Mise en œuvre des conclusions et recommandations concernant les mesures de suivi adoptées lors de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 : rapport présenté par l'Afrique du Sud
NPT/CONF.2015/WP.1	Examen des « questions de Vienne » : Traité d'interdiction complète des essais nucléaires; respect et vérification; contrôle des exportations; coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire; sûreté nucléaire; sécurité nucléaire; et retrait du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : document de travail présenté par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Finlande, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède (« le Groupe des Dix de Vienne »)

NPT/CONF.2015/WP.5	Le droit inaliénable de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques : document de travail présenté par le Groupe des États non alignés parties au Traité
NPT/CONF.2015/WP.10	Les efforts internationaux de la France en faveur de la sécurité des sources radioactives : document de travail présenté par la France
NPT/CONF.2015/WP.11	Soutien au développement d'un régime mondial de responsabilité civile nucléaire : document de travail présenté par la France
NPT/CONF.2015/WP.12	Préparation et réponse aux situations d'urgence nucléaire et radiologique : document de travail déposé par la France
NPT/CONF.2015/WP.16	Recommandations soumises à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 : document de travail présenté conjointement par les membres de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement (Allemagne, Australie, Canada, Chili, Émirats arabes unis, Japon, Mexique, Nigéria, Pays-Bas, Philippines, Pologne et Turquie)
NPT/CONF.2015/WP.17	Transparence des États parties non dotés d'armes nucléaires : document de travail présenté conjointement par les membres de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement (Allemagne, Australie, Canada, Chili, Émirats arabes unis, Japon, Mexique, Nigéria, Pays-Bas, Philippines, Pologne et Turquie)
NPT/CONF.2015/WP.18	Renforcement des utilisations pacifiques de la science et de la technologie nucléaires : document de travail présenté par le Japon
NPT/CONF.2015/WP.20	Principes du Comité Zangger concernant les fournitures nucléaires au niveau multilatéral : document de travail présenté par l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, l'Autriche, le Bélarus, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, la Chine, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Kazakhstan, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République de Corée, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède, la Suisse, la Turquie et l'Ukraine en leur qualité de membres du Comité Zangger
NPT/CONF.2015/WP.24	Recommandations de fond à incorporer dans le document final de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 : document de travail présenté par le Groupe des États non alignés parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

NPT/CONF.2015/WP.32	Transparence, présentation de rapports et renforcement du processus d'examen : document de travail présenté par le Japon
NPT/CONF.2015/WP.34	Non-prolifération, désarmement nucléaire et utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques : document de travail présenté par Bahreïn au nom des États membres de la Ligue des pays arabes
NPT/CONF.2015/WP.35	Initiative pour le renforcement des capacités : groupe informel à l'appui de la mise en place de réseaux de renforcement des capacités dans le cadre de l'Agence internationale de l'énergie atomique : document de travail présenté par la France et la Roumanie
NPT/CONF.2015/WP.36	Mise en œuvre intégrale du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et promotion active de la gouvernance nucléaire mondiale : document de travail présenté par la Chine
NPT/CONF.2015/WP.38	Utilisation pacifique de l'énergie nucléaire : document de travail soumis par l'Égypte
NPT/CONF.2015/WP.43	Le droit inaliénable de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques : document de travail présenté par la République islamique d'Iran
NPT/CONF.2015/WP.46	Mise en œuvre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : Utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire : document de travail soumis par les États-Unis d'Amérique
NPT/CONF.2015/WP.47	Régler la question du retrait du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : document de travail soumis par l'Allemagne, l'Arménie, l'Australie, l'Autriche, le Bélarus, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, la Chine, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la Finlande, la France, la Géorgie, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République de Corée, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède
NPT/CONF.2015/WP.51	Droit à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques : document de travail présenté par l'Algérie

b) Documents présentés à la Grande Commission

NPT/CONF.2015/MC.III/WP.1	Document de travail présenté par le Président de l'organe subsidiaire 3
NPT/CONF.2015/MC.III/WP.2	Document de travail présenté par le Président de la Grande Commission III
NPT/CONF.2015/MC.III/CRP.1, Rev.1 à 4	Projet de document de travail du Président de la Grande Commission III (et projets révisés)
NPT/CONF.2015/MC.III/CRP.2	Propositions des États non alignés parties au Traité au 12 mai
NPT/CONF.2015/MC.III/CRP.3	Propositions de la délégation de la République islamique d'Iran au 12 mai
NPT/CONF.2015/MC.III/CRP.4	Projet de rapport de la Grande Commission III
NPT/CONF.2015/MC.III/CRP.5	Projet révisé de document de travail du Président de la Grande Commission III suite aux observations des États non alignés parties au Traité
NPT/CONF.2015/MC.III/CRP.6	Propositions de la République islamique d'Iran relatives au projet révisé de document de travail du Président de la Grande Commission III
NPT/CONF.2015/MC.III/INF/1	Projet de programme de travail de la Grande Commission III et de l'organe subsidiaire 3 : 4-22 mai 2015
NPT/CONF.2015/MC.III/INF/1/Rev.1	Projet révisé de programme de travail de la Grande Commission III et de l'organe subsidiaire 3 : 4-22 mai 2015
NPT/CONF.2015/MC.III/INF/2 et Rev.1	Projet de calendrier indicatif concernant les travaux de la Grande Commission III et de l'organe subsidiaire 3

c) Documents présentés à l'organe subsidiaire III

NPT/CONF.2015/MC.III/SB.3/CRP.1	Projet de rapport du Président de l'organe subsidiaire 3
NPT/CONF.2015/MC.III/SB.3/CRP.2	Propositions de la République islamique d'Iran

Travaux de la Commission

6. Du 4 au 18 mai 2015, la Commission a tenu 10 séances et l'organe subsidiaire 3 a tenu 4 réunions. Un résumé des débats figure dans les comptes rendus analytiques correspondants. Les réunions de l'organe subsidiaire se tenant à huis clos, elles ne font pas l'objet de comptes rendus officiels. Après avoir procédé à un échange de vues d'ordre général et après avoir examiné successivement les points de l'ordre du jour qui lui avaient été renvoyés, la Commission a examiné les propositions et documents dont elle était saisie et dont la liste figure au paragraphe 5 ci-dessus. Les avis exprimés et les propositions faites sont consignés dans ses comptes rendus analytiques et dans les documents de travail qui lui ont été soumis. Ceux-ci et ceux-là font partie intégrante du rapport de la Commission à la Conférence.

7. À la quatrième réunion de l'organe subsidiaire 3, le 13 mai, le Président a constaté l'absence de consensus et publié un document de travail sur l'état d'avancement des débats (NPT/CONF.2015/MC.III/WP.1).

8. À la dixième réunion de la Grande Commission, le 18 mai, le Président a constaté l'absence de consensus concernant la partie du rapport consacrée aux questions de fond et publié un document de travail sur l'état d'avancement des débats incluant les révisions finales apportées oralement par le Président (NPT/CONF.2015/MC.III/WP.2).
